

Suivi du Plan climat – Rapport 2023



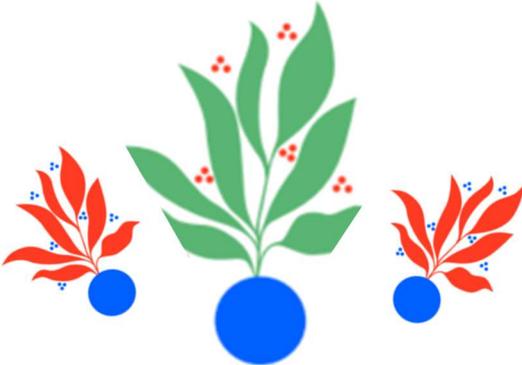
Bureau de la durabilité

**Rapport à destination de la Municipalité et de la Commission
environnement et énergie**

Jeudi 30 novembre 2023

Table des matières

- 1. Introduction..... 3
- 2. Suivi des mesures 3
 - 2.1 Suivi général 3
 - 2.2 Suivi par thématique et niveau 5
 - 2.3 Description générale du catalogue de mesure fin 2023 10
- 3. Suivi des indicateurs..... 12
- 4. Conclusion 13
- 5. Annexes 14



1. Introduction

L'administration communale est active depuis de nombreuses années dans les thématiques de durabilité et du climat. Pour concrétiser son engagement, la Ville a publié, en septembre 2022, son Plan climat. Composé de 236 mesures, cette stratégie climatique explicite la vision de la Municipalité pour les années à venir et les objectifs de réduction des gaz à effet de serre qu'elle s'est fixés.

2023 marque la première année où un suivi précis des 236 mesures a été effectué avec les services de l'administration communale, ainsi que des indicateurs définis.

2. Suivi des mesures

Un catalogue des mesures mis à jour est disponible en annexe de ce rapport.

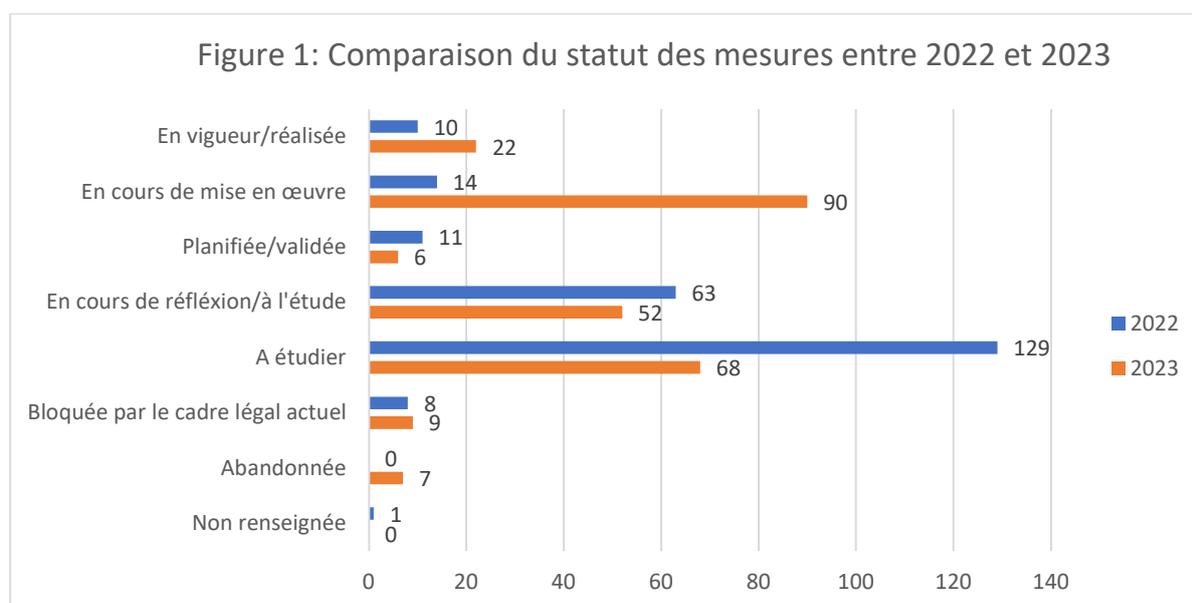
2.1 Suivi général

Pour effectuer ce suivi, l'ensemble des services communaux ont été consultés durant les mois d'avril et mai 2023 pour faire le point sur l'avancée des mesures dont ils ont le pilotage. Cette rencontre a permis également d'étudier l'opportunité de compléter le plan d'action en ajoutant de nouvelles. Un retour par courriel leur a été demandé afin de finaliser les informations présentées dans ce rapport en août et septembre 2023 pour une présentation à la Municipalité en octobre 2023 et à la commission environnement énergie (ComEn2) en novembre 2023. Un compte rendu synthétique de ce rapport sera intégré au rapport de gestion.

Evolution du statut de mise en œuvre

Au terme de cette première année de mise en œuvre, le Plan climat compte désormais 254 mesures, dont 18 nouvelles et 7 abandonnées.

La Figure 1 montre l'évolution du statut des mesures entre 2022 et 2023. Une diminution notable des mesures « à étudier » est constatée, ce qui se traduit par une augmentation comparable des mesures « en cours de mise en œuvre ». Cela démontre que les services communaux se sont approprié le Plan climat et travaillent activement à la mise en œuvre des mesures.

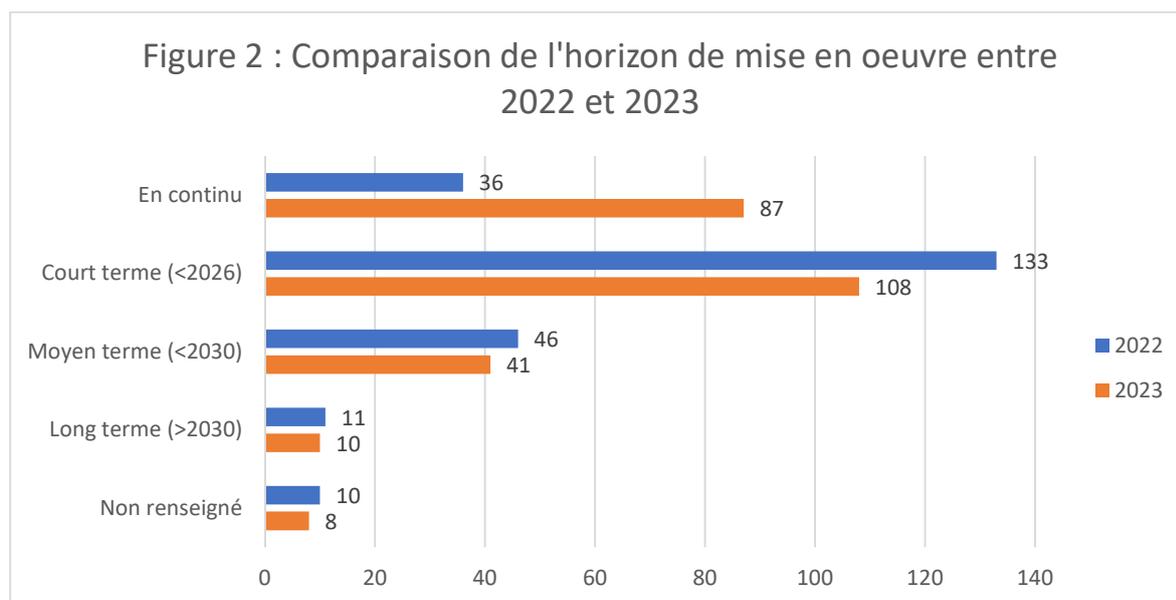


A noter également que, parmi les 7 mesures abandonnées susmentionnées, 5 n'ont pas été réellement « abandonnées » mais ont été fusionnées avec d'autres mesures dont elles étaient très proches ou divisées en plusieurs sous-mesures plus précises. Cette année, 11 mesures du Plan climat ont été concrètement réalisées et une mesure a vu son statut changer à « réalisée », car elle était déjà mise en place depuis plusieurs années.

Evolution de l'horizon de mise en œuvre

La Figure 2 illustre la manière dont l'horizon de mise en œuvre a évolué entre 2022 et 2023. Une augmentation des mesures réalisées « en continu » et une diminution comparable du nombre de mesures à réaliser à « court terme » sont à relever.

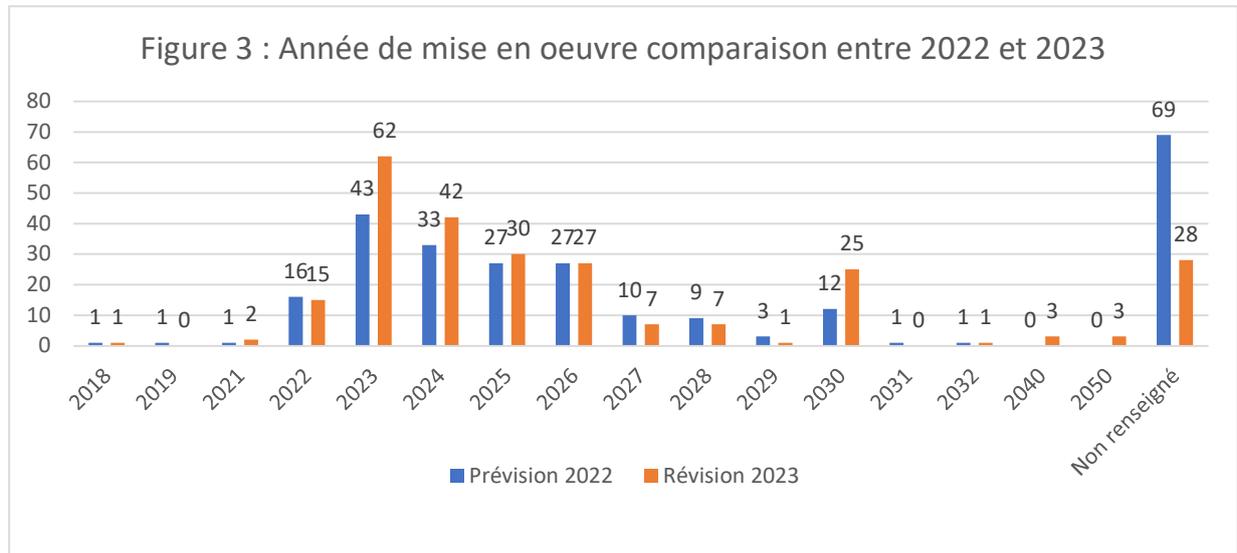
Cela s'explique, premièrement, par un changement d'interprétation du statut de certaines mesures qui ne sont pas ponctuelles, mais qui ont vocation à être répétées dans le temps. C'est, par exemple, le cas de la mesure « C.T.4 : Proposer à la population des plantons de légumes biologiques aux serres de la Ville » en vigueur depuis quelques années, mais qui est répétée chaque année. C'est également le cas pour les mesures de type « sensibilisation » qui nécessitent en réalité un investissement « en continu », comme la mesure « C.T.9 : Soutenir, promouvoir et organiser des événements et des campagnes de sensibilisation en lien avec la gestion des déchets » dont une première édition a été réalisée en 2023, mais qui sera réitérée dans les années à venir dans le but d'ancrer réellement les changements de comportement.



La Figure 3 présente plus précisément la manière dont les années de mise en œuvre prévues par les services ont évolué entre 2022 et 2023.

Le graphique montre une forte diminution du nombre de mesures pour lesquelles aucune année de mise en œuvre n'était définie. Cela s'explique par le fait que les services ont réussi à mieux se projeter quant à la réalisation de certaines mesures. La trentaine de mesures restantes dans cette catégorie s'explique par les statuts « abandonné » et « bloquée par le cadre légal » ou par le fait que leur horizon de mise en œuvre est encore trop lointain, ne permettant pas aux services en charge d'être précis quant à une année de mise en œuvre.

De manière générale, on peut constater une évolution positive des mesures dont l'exécution est prévue en 2023, 2024 et 2025, ce qui indique que les services ont avancé dans la réalisation de leurs mesures et qu'ils estiment qu'elles pourront être mises en place partiellement ou complètement dans les trois prochaines années.

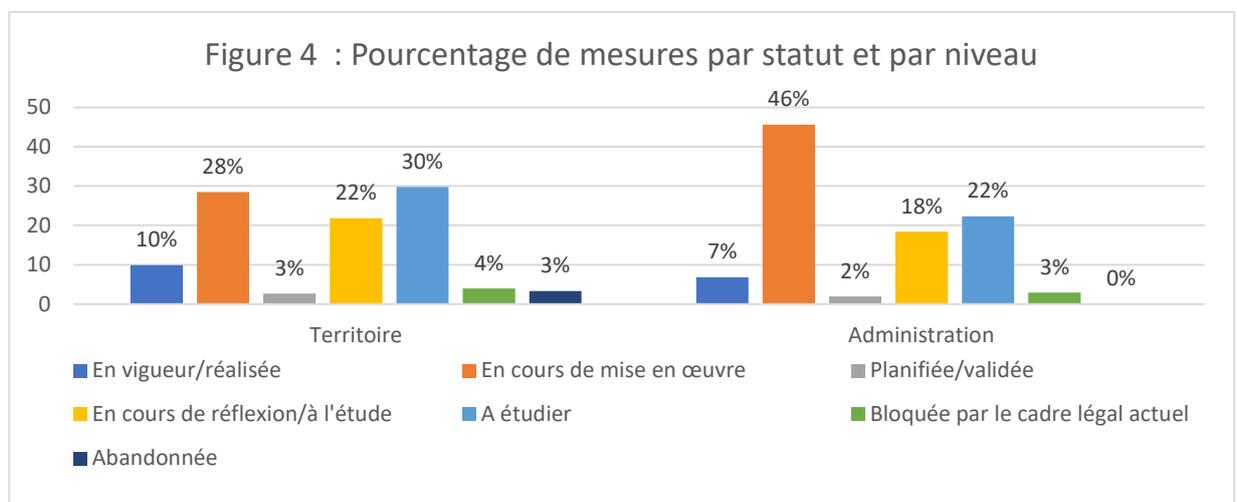


2.2 Suivi par thématique et niveau

Dans le but de s'assurer que les mesures sont réalisées indépendamment de leur niveau (administration ou territoire) et de la thématique traitée, une analyse a été effectuée pour garantir l'exemplarité de l'administration et une mise en œuvre multisectorielle de la politique climatique veveysanne.

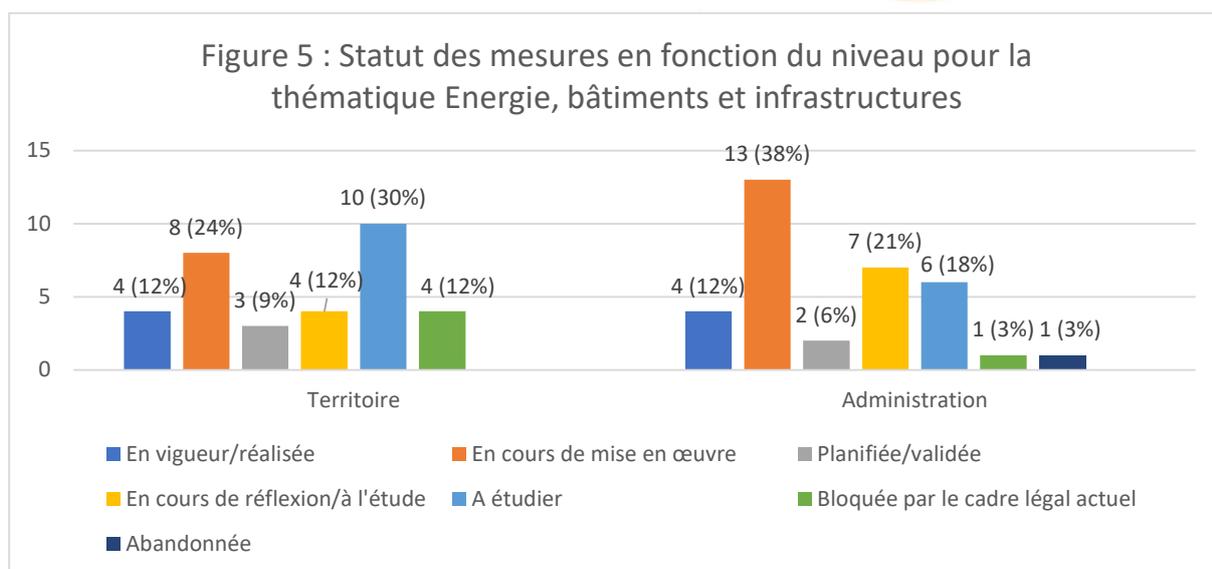
Mesures territoriales ou liées à l'administration communale

De manière générale, la mise en place des mesures de l'administration est un peu plus avancée que celle du niveau du territoire (voir Figure 4). Cela s'explique simplement par le fait que l'administration a souvent plus de marge de manœuvre pour des mesures qui ne s'appliquent qu'à elle et qui ne dépendent que d'elle que pour des mesures qui impliquent d'autres parties prenantes.



2.2.1 Thématique Energie, bâtiments et infrastructures

La Figure 5 montre l'avancée de la mise en œuvre des mesures de la thématique « Energie, bâtiments et infrastructures » par niveau.



Les mesures réalisées en 2023 sont :

- E.T.10 : Faciliter et prendre part au développement du [projet de turbinage de la Veveyse](#) (mesure phare) ;
- E.T.11 : [Mettre à jour et étudier en détail les potentiels de production de chaleur et d'électricité renouvelables sur le territoire en lien avec les consommations](#)
- E.T.5 : Rédiger [une brochure](#)/des fiches pour informer les propriétaires sur les démarches à suivre pour les rénovations/isolations/etc. (mesure phare) ;
- E.A.5 : Bannir les ampoules à incandescence des bâtiments communaux, poursuivre l'équipement en LED et en système intelligent à éclairage efficient ;
- E.A.22 : Interdire les nouveaux systèmes de production de chaleur approvisionnés par de l'énergie fossile (gaz, mazout) lors de tout remplacement/installation de chaudières et contracter une option 100% biogaz lorsqu'une solution renouvelable n'est techniquement pas réalisable ;
- E.A.31 : Sensibiliser les nouveaux collaborateur·trice·s à la culture climatique de l'entreprise.

La seule mesure indiquée comme abandonnée « E.A.14 : Renforcer les bonnes pratiques sur les questions climatiques et de durabilité au sein des musées » a été découpée en plusieurs nouvelles mesures plus précises, soit :

- C.A.31 : Privilégier les entreprises et fournisseurs locaux lors de l’achat de biens et de services en lien avec les activités culturelles ;
- C.A.32 : Réutiliser au maximum le matériel utilisé pour les activités culturelles ;
- M.A.16 : Réduire l’impact du transport lié aux activités culturelles (exposition, fournisseurs, déplacements, etc.

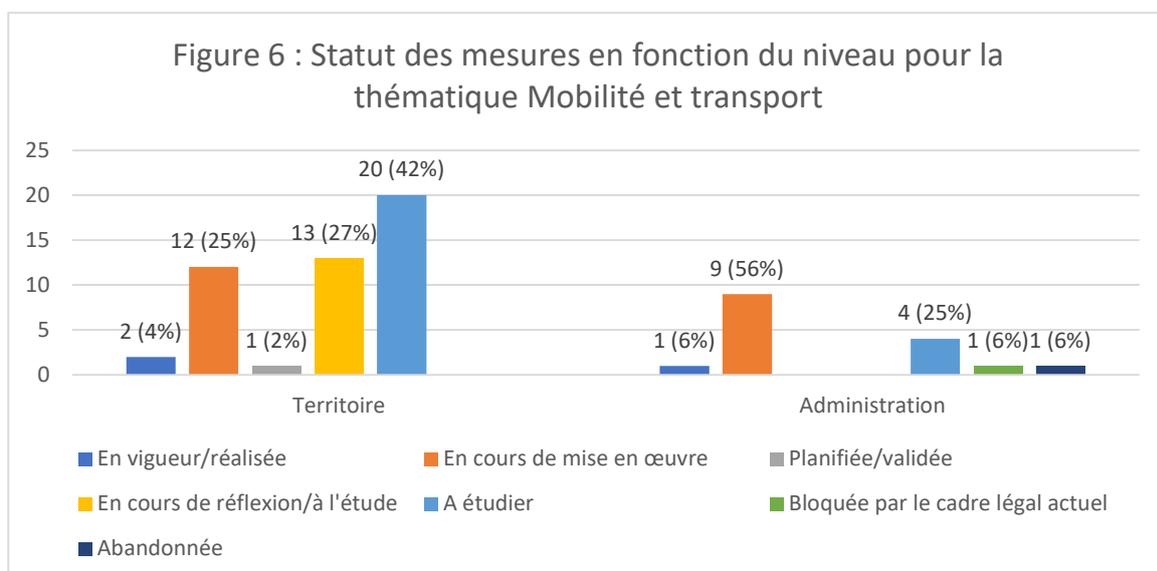
Les nouvelles mesures ajoutées cette année pour cette thématique sont :

- E.T.33 : Rédiger une charte de matérialité ;
- E.A.30 : Dans le cadre des offres d’emploi futures, indiquer selon la pertinence, une sensibilité aux problématiques climatiques ;
- E.A.31 : Sensibiliser les nouveaux collaborateur-trice-s à la culture climatique de l’entreprise ;
- E.A.32 : Repenser l’usage des locaux de l’administration en mutualisant des lieux de travail et de détente ;
- E.A.33 : Mener des actions de sensibilisation et de médiation en lien avec le climat et la durabilité dans les lieux culturels ;
- E.A.34 : Participer au partage d’expérience à l’international concernant les pratiques durables au sein des musées/bibliothèques.



2.2.2 Thématique Mobilité et transport

La Figure 6 montre l’avancée de la mise en œuvre des mesures de la thématique « Mobilité et transport » par niveau.



La mesure phare suivante, qui a été ajoutée au plan d'action du Plan climat cette année, a été réalisée « M.T.48 : [Interdire les atterrissages de loisir d'hélicoptères sur les terrains privés communaux](#) ».

La seule mesure abandonnée cette année « M.A.2 : Mutualiser, dans la mesure du possible, les véhicules/machines de la voirie avec les Communes environnantes » l'a été pour des raisons de faisabilité. En effet, les Communes ont généralement besoin des mêmes machines au même moment (ex : chasse-neige) et la mutualisation est donc impossible.

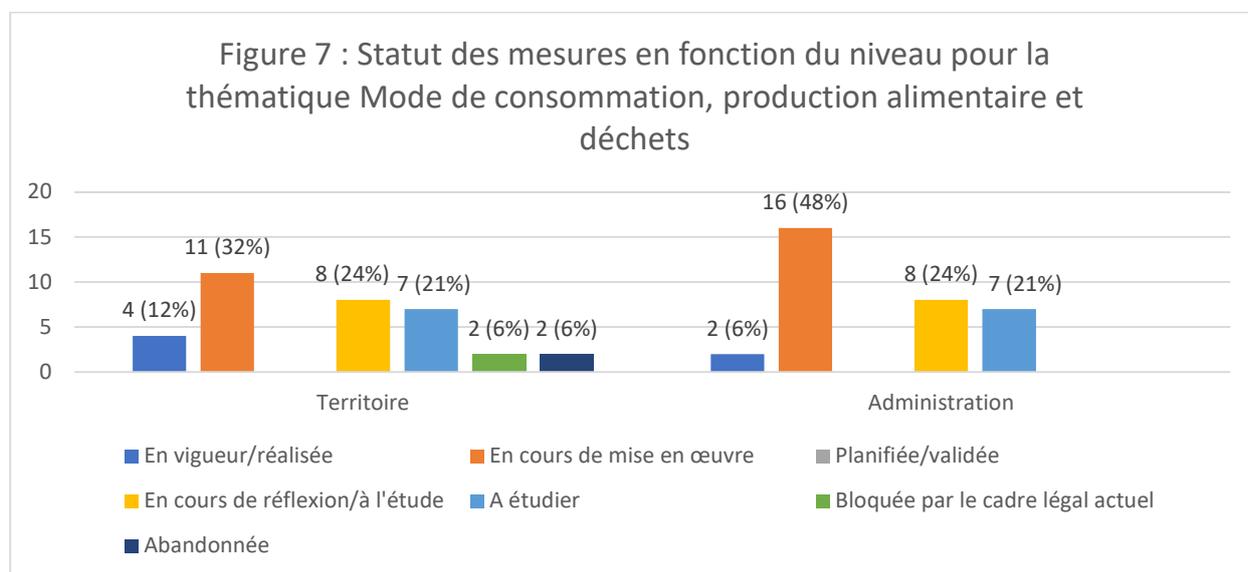
Les nouvelles mesures ajoutées au plan d'action sont les suivantes :

- M.T.48 : Interdire les atterrissages de loisir d'hélicoptères sur les terrains privés communaux
- M.A.16 : Réduire l'impact du transport lié aux activités culturelles (exposition, fournisseurs, artistes, déplacements, etc.).

A noter que dans cette thématique pour le niveau de l'administration, la moitié des mesures sont déjà en cours de mise en œuvre.

2.2.3 Thématique Modes de consommation, production alimentaire et déchets

La Figure 7 montre l'avancée de la mise en œuvre des mesures de la thématique « Modes de consommation, production alimentaire et déchets » par niveau.



Les mesures suivantes ont été réalisées en 2023 : « C.T.6 : Concevoir et organiser des événements et manifestations sportives éco-responsables (p. ex. [Urban Plogging](#)) » et « C.T.18 : Collaborer avec d'autres institutions dans le but de développer et promouvoir une informatique écologique ».

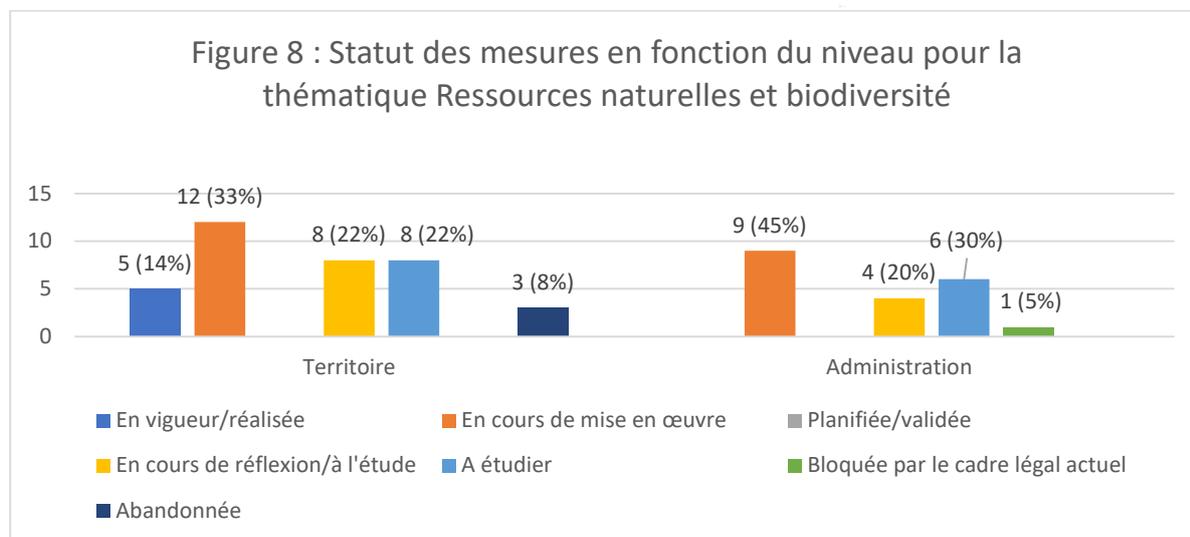
La mesure abandonnée « C.T.10 : Intégrer l'obligation de créer des potagers urbains sur les parcelles et/ou toitures des nouveaux bâtiments lorsque cela s'avère possible » a été fusionnée avec la mesure phare R.T.9 qui a été reformulée ainsi « Inciter à la végétalisation des façades et toitures des nouveaux bâtiments ou lors des rénovations de bâtiments (façades végétalisées, toitures végétalisées, potagers urbains, etc.) ». La mesure « C.T.26 : Mettre à disposition des Veveysannes et Veveysans des recensements d'investissements durables sur le site internet de la Ville » a été abandonnée pour des raisons d'équité de traitement et de rôle de l'administration communale.

Les mesures ajoutées en 2023 sont les suivantes :

- C.A.28 : Augmenter le budget pour l'aide internationale ;
- C.A.29 : Faire adopter une police moins consommatrice en encre dans les documents officiels de la Ville ;
- C.A.30 : Lors du renouvellement de matériel informatique, encourager les collaborateurs à passer sur le système téléphonique « Cesar » afin de ne pas renouveler les téléphones fixes ;
- C.A.31 : Privilégier les entreprises et fournisseurs locaux lors de l'achat de biens et de services en lien avec les activités culturelles ;
- C.A.32 : Réutiliser au maximum le matériel utilisé pour les activités culturelles ;
- C.A.33 : Faire du lobbying avec d'autres Villes suisses pour la mise en place d'un cadre fédéral favorisant les produits durables, réparables et pénalisant l'obsolescence programmée.

2.2.4 Thématique Ressources naturelles et biodiversité

La Figure 8 montre l'avancée de la mise en œuvre des mesures de la thématique « Ressources naturelles et biodiversité » par niveau.



La mesure phare « R.T.2 : [Augmenter le taux de canopée en fonction de la typologie des rues et du potentiel qu'elles présentent](#) » a été réalisée en 2023 ainsi que la mesure « R.T.5 : Développer un monitoring pour empêcher la multiplication des espèces invasives et nuisibles ».

Les deux mesures « abandonnées », « R.T.22 : Suivre et orienter l'évolution des conditions-cadres en matière de résilience du territoire face aux futurs phénomènes climatiques extrêmes » et « R.T.33 : Élaborer des documents de conduite détaillant la procédure à suivre en cas d'événement majeur (crue, lave torrentielle, vague de chaleur, ...) » ont été fusionnées en une seule mesure avec la « R.T.20 : Mettre en place un suivi permanent de l'évolution des risques naturels et élaborer des documents de conduite détaillant la procédure à suivre en cas d'événement majeur (crue, lave torrentielle, vague de chaleur, etc.) ». La mesure « R.T.29 Revoir les normes de sécurité de l'Oyonne pour éviter une pollution des eaux » a été abandonnée et transformée en une nouvelle mesure « R.T.35 : Etudier la possibilité de renaturer les berges et l'embouchure de l'Oyonne ».

Les nouvelles mesures ajoutées en 2023 sont :

- R.T.34 : Lors du renouvellement de chaque terrain de sport, les aspects environnementaux doivent être systématiquement pris en compte ;
- R.T.35 : Etudier la possibilité de renaturer les berges et embouchures de l'Oyonne ;
- R.T.36 : Mettre en place des permis de végétaliser pour les habitantes et habitants ;
- R.A.20 : Mettre en place des mesures de protection des œuvres en fonction de l'évolution des dangers naturels.

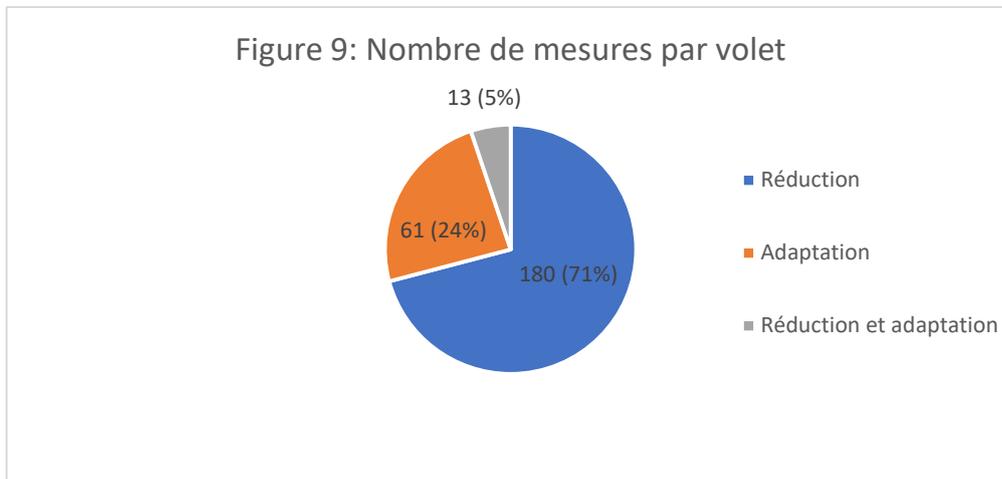
Une mesure a vu son statut changer pour « Bloquée par le cadre légal » cette année, il s'agit de la mesure « R.A.9 : Optimiser la consommation d'eau de la piscine communale ». En effet, la loi sur les denrées alimentaires et les objets usuels (LDAI) a changé récemment et oblige maintenant à utiliser de l'eau du réseau plutôt que de l'eau du lac pour alimenter la piscine, ce qui est complètement contraire à l'objectif visé par le Plan climat.

2.3 Description générale du catalogue de mesure fin 2023

Réduction et adaptation

Fin 2023, il apparaît que les mesures sont réparties de manière pratiquement équivalente entre les 4 grandes thématiques du Plan climat. Toutefois, il est à relever que le plan d'action compte un plus grand nombre de mesures pour le volet lié à la réduction des gaz à effet de serre, que pour le volet portant sur l'adaptation aux changements climatiques (Figure 9). Ceci s'explique par le fait qu'il est plus simple de définir des mesures pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre que pour s'adapter au changement climatique. Par ailleurs, dans bon nombre de cas, les questions liées à l'adaptation (comme la protection contre les crues, les inondations, les tempêtes, etc.) sont plutôt du ressort du Canton que de celui des Communes. Cependant, l'adaptation aux changements climatiques

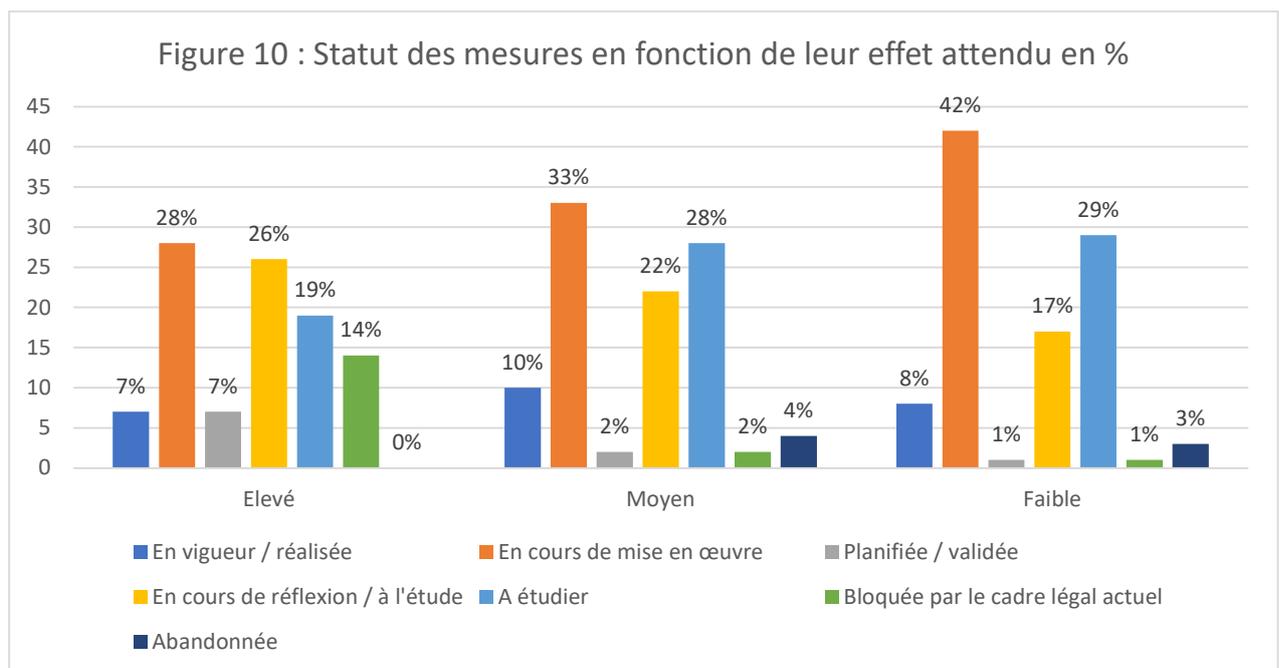
passé également par la promotion de l'égalité des chances face aux risques. Cet élément sera traité dans la future stratégie de durabilité de la Ville.



Effet estimé des mesures

La Figure 10 illustre le statut de mise en œuvre des mesures en fonction de leur effet climatique estimé attendu. Ce graphique démontre qu'il n'y a pas de biais notable entre les trois catégories d'effets attendus et les mesures sont équitablement réparties. Le statut de réalisation des mesures ne semble donc pas être influencé par cet aspect. Il est à relever que les mesures dont l'effet est estimé comme « élevé » sont souvent plus complexes à mettre en œuvre. Cette complexité ne semble toutefois pas décourager les services qui œuvrent à la mise en place de ces mesures malgré les difficultés potentielles.

De ce fait, il est peu surprenant de trouver un pourcentage un peu plus élevé de mesures « en cours de mise en œuvre » dans la catégorie des effets « faibles », car les mesures avec un tel effet sont généralement un peu plus simples et rapides à réaliser.



3. Suivi des indicateurs

Une première mise à jour de l'ensemble des indicateurs de suivi (avec ou sans cible) a été effectuée cette année. Comme ces indicateurs suivent des tendances qui évoluent sur de longues périodes, et en accord avec la commission de l'environnement et de l'énergie, il n'a pas été jugé pertinent de communiquer de manière détaillée à leur sujet cette année, car aucune tendance fiable ne peut réellement en être extraite. En effet, les données récoltées ne permettent pas, d'une année à l'autre, de définir si l'évolution de l'indicateur va dans le bon sens ou non, car ces données peuvent facilement être influencées par des événements exceptionnels (ex : canicule, crise sanitaire, etc.). Ainsi des évolutions d'une année à l'autre peuvent être jugées comme positives ou négatives alors qu'elles ne sont en réalité que le fruit d'un de ces événements exceptionnels.

Cela étant dit, à titre d'information, certains indicateurs montrent déjà des signes encourageants, comme :

- La part des déchets urbains recyclables par habitant (% recyclables/total), ce chiffre augmente légèrement de manière continue et se situait à 55.2% en 2022, ce qui est déjà au-dessus des 54% ciblés pour 2026. En comparaison, cette part se montait à 58% pour le canton de Vaud en 2022.
- Le taux de motorisation (nombre de véhicules par 1'000 habitants) suit également la tendance voulue (baisse), bien que trop lentement. Ce taux se montait à 373.4 en 2021 alors que la cible fixée pour 2026 est de 339.75

En revanche, certains indicateurs vont plutôt dans le mauvais sens et leur évolution devra être surveillée de près :

- Les déchets urbains par habitant (kg/habitant par an), stagnent à environ 395kg alors que la cible visée pour 2026 est à 370kg. En comparaison, ce chiffre était d'environ 422kg pour le canton de Vaud.
- La consommation de l'eau du réseau, que ce soit au niveau de l'administration ou du territoire, a augmenté en 2022. Pour le territoire, ce chiffre se montait à 81.5 m³/habitant par an en 2022 contre 70.8 en 2021, alors que la cible fixée pour 2026 est de 70.8. Cette tendance est toutefois vraisemblablement liée aux conditions météorologiques des deux derniers étés, particulièrement secs.

Un bilan plus détaillé sera effectué à la fin de la législature, en 2026, ce qui devrait permettre de voir des tendances se dessiner dans l'évolution de ces indicateurs qui seront plus interprétables et pertinentes à commenter. Cela permettra également de confirmer ou non l'atteinte de certaines cibles.



4. Conclusion

De manière générale, l'avancement de la mise en place des mesures du Plan climat est satisfaisante. Cette première année montre que les services et bureaux communaux ont su s'approprier le catalogue de mesures et se projeter dans leur mise en œuvre. Ainsi, pour la plupart des mesures simples ou moyennement difficiles à mettre en œuvre, des actions concrètes ont déjà été mises en place ou des réflexions existent déjà quant à leur réalisation. De plus, suite à une phase d'évaluation, l'implémentation de l'outil « Boussole 21 » à l'interne de l'administration pourrait permettre de renforcer davantage la prise en compte des principes de durabilité et de protection du climat dès la mise en place des projets portés par l'administration.

Par ailleurs, le Plan climat a été enrichi avec de nouvelles mesures proposées par les services et le sera encore en 2024 avec la mise en place du « réseau externe pour le climat » qui regroupera des actrices et acteurs externes à l'administration qui seront encouragés à y proposer des idées de mesures. Cela garantit que le Plan climat reste un outil en phase avec les évolutions sociétales, techniques et législatives.



5. Annexes

PLAN D'ACTION DU PLAN CLIMAT | CATALOGUE DE MESURES

Version du 11.10.2023

Thématique : Energie, bâtiments et infrastructures | Niveau : Territoire

N°	Mesure <i>* : Mesure phare</i> <i>Nouvelle mesure</i>	Volet <i>R : Réduction</i> <i>A : Adaptation</i>	Statut	Année de mise en œuvre effective	Origine de la mesure
Horizon de mise en œuvre : En continu					
E.T.1	*Mettre à jour régulièrement le FEDD afin qu'il réponde aux enjeux du moment	R	En vigueur / réalisée	2022	Dém. participative + Admin.
E.T.11	Mettre à jour et étudier en détail les potentiels de production de chaleur et d'électricité renouvelables sur le territoire en lien avec les consommations	R	En vigueur / réalisée	2023	Admin.
E.T.14	Soutenir le distributeur/fournisseur de chaleur pour augmenter les capacités de production et de distribution d'énergie renouvelable du CAD-Gilamont	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
E.T.16	*Communiquer pro-activement aux propriétaires les opportunités de construction d'installations solaires photovoltaïques et thermiques	R	En cours de mise en œuvre	2024	Dém. participative + Admin.
E.T.17	*Sensibiliser et apporter un support direct aux propriétaires pour les inciter à rénover et changer leur approvisionnement	R	En cours de mise en œuvre	2023	Dém. participative + Admin.
E.T.23	Renforcer les collaborations intercommunales afin de mutualiser la réalisation de projets dans le domaine énergétique	R+A	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
Horizon de mise en œuvre : Court terme (<2026)					
E.T.2	Intégrer dans le règlement communal une règle plus stricte concernant les procédés de réclames qui interdit tout éclairage de locaux commerciaux en dehors des heures d'exploitation (enseignes, vitrines, décoration de Noël, etc.)	R	En cours de mise en œuvre	2024	Dém. participative + Admin.
E.T.3	Mettre en place des exigences énergétiques élevée lors d'octroi de DDP (droit de superficie)	R	En cours de réflexion / à l'étude	2026	Admin.
E.T.4	Réaliser un contrôle systématique et poussé des bilans thermiques dans les projets (permis de construire, exécution et permis d'utiliser) de rénovation et de construction avec les normes en vigueur	R	En cours de mise en œuvre	2024	Admin.
E.T.5	*Rédiger une brochure/des fiches pour informer les propriétaires sur les démarches à suivre pour les rénovations/isolations/etc.	R	En vigueur / réalisée	2023	Admin.
E.T.6	*Créer un "Réseau du climat" public pour faire le lien entre le Plan climat communal et les citoyennes et citoyens	R+A	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Admin.
E.T.7	*Développer un nouveau réseau thermique basé sur l'eau du lac dans la zone définie par la PET, le Concept Directeur et le PDCom (CAD-Ouest)	R	Planifiée / validée	2030	Dém. participative + Admin.
E.T.8	*Élaborer et mettre en application un concept directeur de l'éclairage public (iMagine) avec des objectifs d'économie énergétique ambitieux et une prise en compte des aspects liés à la pollution lumineuse	R	Planifiée / validée	2024	Dém. participative + Admin.
E.T.9	Étudier, dans la zone vieille ville, les possibilités de pénétration des réseaux thermiques existants ou le développement de nouveaux réseaux spécifiques alimentés par des énergies renouvelables	R	Planifiée / validée	2030	Admin.
E.T.10	*Faciliter et prendre part au développement du projet de turbinage de la Veveysse	R	En vigueur / réalisée	2023	Admin.

E.T.12	Mettre en place des conditions-cadres favorables au développement des CAD dans les zones définies dans le Concept Directeur/PDCom	R	En cours de mise en œuvre	2024	Admin.
E.T.13	Mettre en place des démarches d'appels d'offre groupés et de création de coopératives solaires citoyennes participatives pour la construction de centrales photovoltaïques	R	En cours de mise en œuvre	2024	Dém. participative + Admin.
E.T.15	Communiquer de manière transparente et précise sur la consommation d'énergie de la Ville et sur ses rejets de GES	R	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Dém. participative + Admin.
E.T.18	Sensibiliser les jeunes à une utilisation raisonnée des écrans en lien avec la consommation énergétique	R	A étudier	2026	Admin.
E.T.19	*Sensibiliser les utilisatrices et utilisateurs/locataires aux mesures d'économie d'énergie	R	En cours de réflexion / à l'étude	2026	Dém. participative + Admin.
E.T.33	Rédiger une charte de matérialité pour les matériaux utilisés dans l'espace public	R	A étudier	2024	Admin.
Horizon de mise en œuvre : Moyen terme (<2030)					
E.T.20	Interdire les éclairages décoratifs des bâtiments	R	A étudier	2040	Admin.
E.T.21	Mettre en place des conditions-cadre nécessaires pour faciliter le regroupement de propriétaires pour le développement de systèmes de production de chaleur communs lorsqu'il n'y a pas de CAD à proximité	R	A étudier	2030	Dém. participative
E.T.22	Mettre en place un dialogue entre les différents exploitants des réseaux énergétiques pour sécuriser l'approvisionnement et anticiper les productions des énergies renouvelables, et pour favoriser l'interopérabilité des réseaux	R	A étudier	2030	Admin.
E.T.24	Soutenir le distributeur/fournisseur de gaz pour augmenter la part de gaz renouvelable (biogaz, gaz de synthèse, hydrogène) dans l'approvisionnement de base des réseaux de gaz	R	A étudier	2030	Dém. participative + Admin.
E.T.25	Communiquer aux parties prenantes du territoire les mesures de protection contre la chaleur dans les bâtiments durant les périodes chaudes	A	A étudier	2030	Admin.
E.T.26	Promouvoir une architecture favorisant les économies d'énergie (p.ex. solaire passif)	R	A étudier	2040	Admin.
Horizon de mise en œuvre : Long terme (>2030)					
E.T.27	Soutenir les exploitants de réseaux CAD dans l'identification, la localisation et l'implémentation des solutions de stockage thermique sur le territoire	R	A étudier	2050	Dém. participative + Admin.
E.T.28	Suivre les avancées technologiques en matière de capture et utilisation ou stockage du CO2 ainsi que l'évolution des conditions-cadres en la matière	R	A étudier	2050	Admin.
Horizon de mise en œuvre : Non renseigné					
E.T.29	*Élaborer un règlement sur l'énergie contraignant les propriétaires à rénover et construire selon des normes plus strictes que celles imposées par le Canton actuellement	R	Bloquée par cadre légal actuel		Dém. participative + Admin.
E.T.30	Imposer dans les nouvelles constructions et rénovation des exigences élevées en termes d'adaptation face aux effets du changement climatique	A	Bloquée par cadre légal actuel		Admin.
E.T.31	Prélever une taxe sur la distribution d'énergie non-renouvelable et réaffecter les recettes pour favoriser la distribution d'énergie renouvelable	R	Bloquée par cadre légal actuel		Dém. participative
E.T.32	Soutenir le maintien d'un approvisionnement de base 100% renouvelable pour la fourniture d'électricité des clientes et clients captifs lors de la libéralisation du marché de l'électricité	R	Bloquée par cadre légal actuel		Admin.

Thématique : Energie, bâtiments et infrastructures | Niveau : Administration

N°	Mesure <i>* : Mesure phare</i> <i>Nouvelle mesure</i>	Volet <i>R : Réduction</i> <i>A : Adaptation</i>	Statut	Année de mise en œuvre effective	Origine de la mesure
Horizon de mise en œuvre : En continu					
E.A.1	Acheter des véhicules et machines économes en énergie pour l'exploitation des vignes	R	En cours de mise en œuvre	2030	Admin.
E.A.2	<i>* Adopter et appliquer pour tout projet de construction/rénovation des standards reconnus définissant des exigences en matière:</i> - d'efficacité énergétique et de durabilité - d'utilisation de matériaux durables - d'adaptation aux effets des changements climatiques	R+A	En cours de mise en œuvre	2023	Dém. participative + Admin.
E.A.3	Maintenir un approvisionnement 100% renouvelable et d'électricité certifiée (Naturemade Star)	R	En vigueur / réalisée	2022	Admin.
E.A.4	Inclure dans tout appel d'offres lié à des projets de construction/rénovation une prestation de suivi énergétique sur 3 ans à l'issue des travaux	R	En cours de mise en œuvre	2022	Admin.
E.A.5	Bannir les ampoules à incandescence des bâtiments communaux, poursuivre l'équipement en LED et en système intelligent à éclairage efficient	R	En vigueur / réalisée	2023	Dém. participative
E.A.8	<i>*Élaborer et mettre en œuvre un programme d'assainissement et d'optimisation des installations techniques avec priorisation selon les potentiels d'économies énergétiques</i>	R	En cours de réflexion / à l'étude	2023	Dém. participative + Admin.
E.A.9	Élaborer un système de suivi énergétique global pour les bâtiments communaux afin d'en communiquer l'évolution	R	En cours de mise en œuvre	2023	Dém. participative + Admin.
E.A.11	Mettre en place des systèmes d'extinction automatiques de certains éclairages d'infrastructures communales	R	En cours de mise en œuvre	2023	Dém. participative + Admin.
E.A.16	Sensibiliser les locataires de la Ville sur les bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie (chaleur + électricité)	R	En cours de mise en œuvre	2023	Dém. participative + Admin.
E.A.19	<i>*Mettre en place des formations en lien avec le climat obligatoires pour les employées et employés de l'administration</i>	R	En cours de mise en œuvre	2024	Admin.
E.A.31	<i>Sensibiliser les nouveaux collaborateurs à la culture climatique de l'entreprise</i>	R+A	En vigueur / réalisée	2023	Admin.
E.A.33	<i>Mener des actions de sensibilisation et de médiation en lien avec le climat et la durabilité dans les lieux culturels</i>	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
E.A.34	<i>Participer au partage d'expérience à l'internationale concernant les pratiques durables au sein des musées/bibliothèques</i>	R+A	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
Horizon de mise en œuvre : Court terme (<2026)					
E.A.6	<i>*Créer un groupe "Réseau du climat" au sein de l'administration en charge d'effectuer un suivi et d'assurer l'évolution de ce Plan</i>	R+A	En cours de réflexion / à l'étude	2023	Admin.
E.A.7	<i>*Élaborer et mettre en œuvre un programme d'assainissement des bâtiments communaux avec priorisation selon les potentiels d'économies énergétiques</i>	R	En cours de réflexion / à l'étude	2026	Dém. participative + Admin.

E.A.10	Former les agentes et agents d'exploitation aux mesures d'économie d'énergie	R	Planifiée / validée	2025	Admin.
E.A.12	Mettre en place un outil de gestion de maintenances préventives des installations techniques	R	En cours de réflexion / à l'étude	2026	Admin.
E.A.13	Mettre en place un outil de suivi commun à Cité de l'énergie et au Plan climat	R+A	En cours de réflexion / à l'étude	2023	Admin.
E.A.14	Renforcer les bonnes pratiques sur les questions climatiques et de durabilité au sein des musées	R+A	Abandonnée	2026	Admin.
E.A.15	Repenser le concept de l'éclairage de Noël afin de viser la sobriété énergétique	R	A étudier	2025	Admin.
E.A.17	Supprimer l'éclairage décoratif des bâtiments communaux	R	En cours de mise en œuvre	2025	Dém. participative + Admin.
E.A.18	*Supprimer les panneaux LED aux entrées de la ville	R	A étudier	2026	Dém. participative
E.A.20	Organiser des actions collectives bénéfiques pour le climat pour les employées et employés de l'administration	A	A étudier	2026	Admin.
E.A.21	Sensibiliser les employées et employés de la Ville sur les bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie	R	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Dém. participative + Admin.
E.A.23	Optimiser l'occupation des appartements privés communaux par rapport à la typologie familiale et des appartements proposés	R	En cours de mise en œuvre	2024	Dém. participative
E.A.30	Dans le cadre des offres d'emploi futures, indiquer selon la pertinence, une sensibilité aux problématiques climatiques	R+A	A étudier		Admin.

Horizon de mise en œuvre : Moyen terme (<2030)

E.A.22	*Interdire les nouveaux systèmes de production de chaleur approvisionnés par de l'énergie fossile (gaz, mazout) lors de tout remplacement/installation de chaudières et contracter une option 100% biogaz lorsqu'une solution renouvelable n'est techniquement pas réalisable	R	En vigueur / réalisée	2023	Dém. participative + Admin.
E.A.24	Collaborer avec les domaines scientifiques afin de réaliser des installations pilotes et servir de champ d'expérimentation pour de nouvelles technologies	R	A étudier	2030	Admin.
E.A.25	*Étudier le potentiel et construire des centrales photovoltaïques sur tous les bâtiments communaux disposant de toitures adaptées et mettre en place des regroupements dans le cadre de la consommation propre (RCP) et des systèmes de stockage si nécessaire	R	En cours de mise en œuvre	2030	Dém. participative + Admin.
E.A.26	*Mettre l'ensemble des bâtiments communaux en télégestion et élaborer une plateforme centralisée de leur gestion et du suivi énergétique	R	Planifiée / validée	2026	Admin.
E.A.27	Optimiser les réglages en lien avec la gestion de l'énergie des différents appareils informatiques de l'administration	R	En cours de mise en œuvre		Admin.
E.A.28	Optimiser les salles de serveurs pour améliorer l'efficacité énergétique	R	En cours de réflexion / à l'étude		Admin.
E.A.32	Repenser à l'usage des locaux de l'administration en mutualisant des lieux de travail et de détente	R	A étudier		Admin.

Horizon de mise en œuvre : Non renseigné

E.A.29	Diminuer la température des locaux communaux à 18°C plutôt que 22°C (en période de chauffage) par devoir d'exemplarité	R	Bloquée par cadre légal actuel		Dém. participative
--------	--	---	--------------------------------	--	--------------------

Thématique : Mobilité et transport | Niveau : Territoire

N°	Mesure *: Mesure phare Nouvelle mesure	Volet R : Réduction A : Adaptation	Statut	Année de mise en œuvre effective	Origine de la mesure
Horizon de mise en œuvre : En continu					
M.T.1	Augmenter le nombre de places publiques sécurisées pour stationner les vélos et vélo-cargos	R	En cours de mise en œuvre	2022	Dém. participative
M.T.2	Créer de nouveaux aménagements pour améliorer la sécurité et le confort des cyclistes	R	En cours de mise en œuvre	2023	Dém. participative + Admin.
M.T.3	Diminuer le nombre de places de stationnement pour les voitures sur le domaine public	R	En cours de mise en œuvre	2022	Admin.
M.T.5	*Limiter les accès dédiés au trafic individuel motorisé au strict minimum nécessaire pour assurer l'accessibilité locale	R	A étudier	2025	Dém. participative
M.T.6	Soutenir, promouvoir et organiser des événements et des campagnes de sensibilisation en faveur des transports publics	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
M.T.7	Soutenir, promouvoir et organiser des événements et des campagnes de sensibilisation en faveur de la mobilité douce	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
M.T.8	Soutenir, promouvoir et organiser des événements et des campagnes de sensibilisation en faveur du co-voiturage	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
M.T.32	Corriger les ruptures urbaines pour les cyclistes	R	En cours de réflexion / à l'étude	2028	Dém. participative
M.T.33	Corriger les ruptures urbaines pour les piétons	R	En cours de réflexion / à l'étude	2028	Dém. participative
M.T.42	Pacifier la ville en développant les zones piétonnes ainsi que les zones de rencontre	R	En cours de mise en œuvre	2024	Dém. participative + Admin.
Horizon de mise en œuvre : Court terme (<2026)					
M.T.4	Intégrer l'aspect qualitatif et pratique au nombre minimal de places de stationnement pour vélo dans les règlements de plans d'affectation (sur base des recommandations des normes VSS)	R	En cours de mise en œuvre	2024	Dém. participative
M.T.9	Exiger un plan de mobilité pour les manifestations de plus de 500 personnes qui ont lieu sur le territoire	R	A étudier	2026	Admin.
M.T.10	Exiger un plan de mobilité pour toute entreprise de plus de 10 personnes lors de demandes de permis de construire	R	A étudier	2026	Dém. participative + Admin.
M.T.11	Renforcer le respect de la loi fédérale sur les voitures de tourisme (valeur limite d'émission pour l'importation de véhicules) vis-à-vis des importateurs situés sur le territoire veveysan	R	A étudier	2026	Admin.
M.T.12	Augmenter et étendre la subvention pour les abonnements de transports publics	R	A étudier	2026	Admin.
M.T.13	Étendre la subvention liée au plan de mobilité aux clubs sportifs, aux lieux culturels et autres centres de loisirs	R	A étudier	2026	Admin.
M.T.14	*Abaisser les limitations de vitesses pour ne plus avoir de route à plus de 30 km/h sur le territoire communal à l'horizon 2025	R	En cours de réflexion / à l'étude	2026	Dém. participative
M.T.15	Améliorer le réseau de vélos(-cargos) en libre service	R	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Dém. participative
M.T.16	*Améliorer l'offre en voitures de partage (type système Mobility)	R	En cours de mise en œuvre	2030	Admin.
M.T.17	Développer une offre de taxi doux (vélo-taxi)	R	En cours de réflexion / à l'étude	2026	Dém. participative
M.T.18	Élaborer une stratégie de mobilité à l'échelle de la ville prenant en compte autant les mobilités actives que les transports publics et enfin les transports individuels motorisés et déterminer les poches à réserver aux modes actifs et les liaisons à assurer entre ces poches	R	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Admin.
M.T.19	Encourager le partage de voiture entre habitantes et habitants en proposant une application ou un service dédié facilitant la mise en relation des ménages	R	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Admin.

M.T.20	Fixer des plafonds en places de stationnement pour voiture dans les règlements des plans d'affectation en considérant des réductions par rapport aux normes VSS et redimensionner systématiquement le stationnement lors des rénovations	R	En cours de mise en œuvre	2024	Admin.
M.T.21	Installer des pompes à vélo/stations de réparation en libre-service dans plusieurs points stratégiques	R	A étudier	2026	Admin.
M.T.22	Intégrer des prescriptions de nombre minimal de places de véhicules partagés dans les règlements de plans d'affectation	R	En cours de mise en œuvre	2024	Dém. participative
M.T.23	Mettre en place un système de monitoring (comptages) pour établir un état des lieux plus précis des parts modales et suivre leur évolution	R	A étudier	2025	Admin.
M.T.24	Proposer une alternative non-carbonée pour la livraison d'achats à domicile depuis les magasins veveysans	R	En vigueur / réalisée	2022	Admin.
M.T.25	Proposer une subvention couvrant la location (essai temporaire) de vélo électrique pour les personnes n'ayant pas de voiture ou qui déposent leurs plaques ou leurs permis de conduire	R	A étudier	2025	Admin.
M.T.26	Rendre payant le stationnement public pour les motocycles	R	A étudier	2025	Admin.
M.T.27	*Soutenir le développement d'un microHUB (plateforme de transbordement multimodale) afin de centraliser les marchandises et les redistribuer via des véhicules à faibles émissions	R	En cours de réflexion / à l'étude	2026	Dém. participative
M.T.48	Interdire les atterrissages de loisir d'hélicoptères sur les terrains privés communaux	R	En vigueur / réalisée	2023	Admin.

Horizon de mise en œuvre : Moyen terme (<2030)

M.T.28	Mettre en place des conditions restrictives pour obtenir un macaron habitant et adapter la tarification	R	A étudier	2027	Admin.
M.T.29	*Privilégier les bateaux à voiles et à propulsion solaire pour la location de places dans le port d'ici à 2028 et interdire la location de nouvelles places aux bateaux à moteur (à l'exception du sauvetage) d'ici à 2030	R	A étudier	2028	Dém. participative
M.T.30	Aménager des HUBs d'échange (point de collecte/casier) au sein des quartiers pour les livraisons en mobilité douce (à destination des habitantes et habitants) et les envois (par les habitantes et habitants) de petites marchandises	R	En cours de réflexion / à l'étude	2027	Dém. participative
M.T.31	Collaborer avec les communes voisines pour créer des axes régionaux pour les cyclistes	R	En cours de réflexion / à l'étude	2030	Dém. participative
M.T.34	Développer des infrastructures pour la mobilité combinée	R	En cours de réflexion / à l'étude	2030	Dém. participative
M.T.35	Développer des plans de mobilité au sein des écoles	R	Planifiée / validée	2023	Admin.
M.T.36	Développer les aménagements nécessaires pour augmenter la vitesse commerciale des transports publics	R	A étudier	2028	Admin.
M.T.37	Développer un plan d'action visant à proposer une signalétique claire et épurée favorisant les modes doux	R	En cours de réflexion / à l'étude	2027	Dém. participative
M.T.38	*Développer une réglementation spécifique pour le transport de marchandise sur le territoire	R	A étudier	2030	Dém. participative + Admin.
M.T.39	Élaborer un plan d'action pour développer l'offre en bornes de recharge pour véhicules électriques (voitures et vélos) sur le territoire communal	R	A étudier	2027	Admin.
M.T.40	Généraliser les places de stationnement payantes sur voirie	R	En cours de mise en œuvre	2028	Admin.
M.T.41	Mutualiser les voitures communales pour les mettre à disposition des Veveysannes et Veveysans le soir et les weekends	R	A étudier	2027	Dém. participative
M.T.43	Réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone des transports publics en soutenant les VMCV dans un programme de décarbonisation	R	A étudier	2028	Admin.
M.T.44	*Rendre les transports publics gratuits pour les personnes âgées	R	A étudier	2030	Dém. participative + Admin.
M.T.45	Renforcer le maillage et la fréquence du réseau urbain de transports publics	R	En cours de réflexion / à l'étude	2030	Dém. participative + Admin.

Horizon de mise en œuvre : Long terme (>2030)

M.T.46	Développer une ligne de transport public en site propre entre Vevey et Villeneuve	R	A étudier	2030	Dém. participative
M.T.47	*Mettre en place un système de tarification des transports individuels motorisés au sein du périmètre de la ville	R	A étudier	2040	Admin.

Thématique : Mobilité et transport | Niveau : Administration

N°	Mesure <i>* : Mesure phare</i> <i>Nouvelle mesure</i>	Volet <i>R : Réduction</i> <i>A : Adaptation</i>	Statut	Année de mise en œuvre effective	Origine de la mesure
Horizon de mise en œuvre : En continu					
M.A.1	Développer de nouvelles mesures pour le plan de mobilité de l'administration	Réduction des émissions	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
M.A.2	Mutualiser, dans la mesure du possible, les véhicules/machines de la voirie avec les communes environnantes	Réduction des émissions	Abandonnée		Dém. participative
M.A.3	Promouvoir les transports publics et la mobilité active pour les déplacements privés	Réduction des émissions	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
M.A.4	Promouvoir les transports publics et la mobilité active pour les déplacements professionnels	Réduction des émissions	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
M.A.6	Inciter de manière raisonnée au télétravail pour limiter les déplacements des collaboratrices et collaborateurs	Réduction des émissions	En cours de mise en œuvre	2022	Admin.
M.A.7	Prendre en considération les horaires des transports publics afin de proposer des horaires de travail flexibles aux collaboratrices et collaborateurs	Réduction des émissions	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
M.A.8	À compétences égales, favoriser des candidates et candidats habitant la région veveysanne lors de recrutement	Réduction des émissions	En vigueur / réalisée	2022	Admin.
M.A.16	Réduire l'impact du transport lié aux activités culturelles (exposition, fournisseurs, artistes, déplacements, etc.)	Réduction des émissions	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
Horizon de mise en œuvre : Court terme (<2026)					
M.A.5	Augmenter le montant de la mesure incitative pour la mobilité durable et étendre l'offre des prestations offertes	Réduction des émissions	A étudier	2025	Admin.
M.A.9	Développer des équipements et des infrastructures encourageant l'utilisation de la mobilité douce chez les employées et employés	Réduction des émissions	En cours de mise en œuvre	2025	Admin.
M.A.10	Diminuer le nombre de places de stationnement pour les collaboratrices et collaborateurs	Réduction des émissions	En cours de mise en œuvre	2025	Admin.
M.A.11	Mutualiser les voitures communales pour les mettre à disposition des collaboratrices et collaborateurs le soir et les weekends	Réduction des émissions	A étudier	2026	Dém. participative + Admin.
M.A.12	*Privilégier l'achat et l'utilisation de véhicules et machines électriques dès 2023 au sein de l'administration	Réduction des émissions	En cours de mise en œuvre	2026	Admin.
M.A.13	Promouvoir le co-voiturage au sein de l'administration	Réduction des émissions	A étudier	2025	Admin.
Horizon de mise en œuvre : Moyen terme (<2030)					
M.A.14	Développer l'accessibilité pour les vélos dans les structures d'accueil avec parc, p.ex. avec des parcs à vélos pour les collaboratrices et collaborateurs et les parents	Réduction des émissions	A étudier	2027	Admin.

Horizon de mise en œuvre : Non renseigné

M.A.15	Utiliser des véhicules à faibles émissions ou les transports publics pour les déplacements des écolières et écoliers dans le cadre scolaire	Réduction des émissions	Bloquée par cadre légal actuel	Dém. participative
--------	---	-------------------------	--------------------------------	--------------------

Thématique : Consommation, production alimentaire et déchets | Niveau : Territoire

N°	Mesure *: Mesure phare Nouvelle mesure	Volet R : Réduction A : Adaptation	Statut	Année de mise en œuvre effective	Origine de la mesure
Horizon de mise en œuvre : En continu					
C.T.1	Proposer un soutien logistique et financier aux actrices et acteurs économiques et associatifs pour les aider à obtenir à une labellisation durable	R	A étudier	2024	Dém. participative + Admin.
C.T.2	Encourager la création de potagers urbains communautaires	A	En cours de mise en œuvre	2023	Dém. participative + Admin.
C.T.3	Promouvoir les offres de tourisme durable de Montreux-Vevey Tourisme	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
C.T.4	Proposer à la population des plantons de légumes biologiques aux serres communales	A	En vigueur / réalisée	2022	Dém. participative
C.T.5	*Utiliser des plantes issues de la production biologique et favoriser les plantes légumières dans les massifs d'ornement de la ville	A	En vigueur / réalisée	2018	Admin.
C.T.6	Concevoir et organiser des événements et manifestations sportives éco-responsables (p. ex. Urban Plogging)	R	En vigueur / réalisée	2023	Admin.
C.T.7	Promouvoir auprès des organisatrices et organisateurs de manifestations le site kitmanif et le guide des manifestations pour les encourager à mettre sur pied des manifestations durables	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
C.T.8	Renforcer la sensibilisation au littering pour les élèves	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
C.T.9	Soutenir, promouvoir et organiser des événements et des campagnes de sensibilisation en lien avec la gestion et la réduction des déchets	R	En cours de mise en œuvre	2023	Dém. participative
C.T.12	*Encourager les circuits économiques courts auprès de la population	R	En cours de réflexion / à l'étude	2023	Admin.
C.T.18	Collaborer avec d'autres institutions dans le but de développer et promouvoir une informatique écologique	R	En vigueur / réalisée	2023	Admin.
C.T.23	Encourager l'installation de frigos collectifs dans les quartiers	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
C.T.27	Promouvoir les systèmes de récupération et de redistribution des invendus auprès des restaurants/boulangeries, etc.	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
C.T.28	Soutenir, promouvoir et organiser des événements et des campagnes de sensibilisation en lien avec la consommation durable et responsable	R	En cours de mise en œuvre	2023	Dém. participative
Horizon de mise en œuvre : Court terme (<2026)					
C.T.10	Intégrer l'obligation de créer des potagers urbains sur les parcelles et/ou toitures des nouveaux bâtiments lorsque cela s'avère possible	A	Abandonnée		Dém. participative + Admin.
C.T.11	*Supprimer la publicité commerciale sur l'espace public	R	En cours de réflexion / à l'étude	2025	Dém. participative
C.T.13	Favoriser un réseau d'économie circulaire au sein des entreprises de la Riviera	R	A étudier	2024	Admin.
C.T.14	Intégrer dans le règlement communal un article encadrant la création de poulaillers	A	En cours de mise en œuvre	2024	Admin.

C.T.15	Proposer une subvention pour inciter les propriétaires de bâtiments existants à créer des potagers urbains sur leur parcelle et leur toiture	A	A étudier	2025	Admin.
C.T.16	Proposer une subvention pour l'achat d'un vélo de seconde main	R	A étudier	2025	Admin.
C.T.17	*Rendre l'utilisation de vaisselle réutilisable obligatoire pour toutes les manifestations ayant lieu sur le territoire veveysan	R	En cours de mise en œuvre	2026	Admin.
C.T.19	*Créer une brigade de sensibilisation/prévention chargée d'organiser des campagnes de sensibilisation auprès de la population et des entreprises concernant la bonne gestion des déchets et le tri sélectif	R	En cours de réflexion / à l'étude	2025	Admin.
C.T.20	Développer des espaces de travail partagés dans le domaine de l'artisanat pour mutualiser les compétences et le matériel	R	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Dém. participative
C.T.21	*Développer des espaces visant la mutualisation et les échanges de biens	R	En cours de réflexion / à l'étude	2023	Dém. participative + Admin.
C.T.22	Développer un système de consigns regroupant des productrices et producteurs locaux et la Commune (p.ex. vigneronnes et vignerons, brasseries, etc.)	R	A étudier	2026	Dém. participative
C.T.24	*Limiter l'impact environnemental du futur journal veveysan pour qu'il soit exemplaire en termes de durabilité	R	En cours de réflexion / à l'étude	2026	Admin.
C.T.25	*Mettre en place un système de tri sélectif en plus des poubelles publiques aux endroits identifiés comme pertinents	R	En cours de mise en œuvre	2025	Dém. participative + Admin.
C.T.26	Mettre à disposition des Veveysannes et Veveysans des recensements d'investissements durables sur le site internet de la Ville	R	Abandonnée	2024	Admin.
C.T.29	Soutenir, promouvoir et organiser des événements et des campagnes de sensibilisation en lien avec l'alimentation durable et responsable	R	A étudier	2025	Dém. participative + Admin.
C.T.30	Favoriser les petits commerces pour la location de locaux communaux	R	En cours de réflexion / à l'étude		Dém. participative
Horizon de mise en œuvre : Moyen terme (<2030)					
C.T.31	*Rendre le marché de Vevey exemplaire d'un point de vue durable et climatique	R	En cours de réflexion / à l'étude	2027	Admin.
Horizon de mise en œuvre : Long terme (>2030)					
C.T.32	Calculer la taxe déchets des entreprises sur la base du volume de déchets non recyclables (à la place du nombre d'employées et d'employés)	R	A étudier		Dém. participative
C.T.34	*Imposer l'utilisation de contenants réutilisables consignés dans le cadre de la vente à l'emporter	R	Bloquée par cadre légal actuel	2024	Dém. participative
Horizon de mise en œuvre : Non renseigné					
C.T.33	Appliquer une taxe sur les industries/entreprises grandes consommatrices et polluantes de la Ville	R	Bloquée par cadre légal actuel		Dém. participative

Thématique : Consommation, production alimentaire et déchets | Niveau : Administration

N°	Mesure <i>* : Mesure phare</i> <i>Nouvelle mesure</i>	Volet <i>R : Réduction</i> <i>A : Adaptation</i>	Statut	Année de mise en œuvre effective	Origine de la mesure
Horizon de mise en œuvre : En continu					
C.A.1	Privilégier la gestion des dossiers titres et les placements financiers dans le domaine des énergies renouvelables et/ou qui sont climatiquement neutres	R	En cours de mise en œuvre	2024	Admin.
C.A.10	Diminuer la production de déchets dans la chaîne de production des vins de Vevey	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
C.A.13	Réduire la quantité de déchets produits dans la restauration collective communale en favorisant des alternatives "zéro déchets" et l'achat de produits en gros	R	En cours de mise en œuvre	2023	Dém. participative
C.A.17	Proposer des thématiques en lien avec la durabilité ou le climat lors des sorties du jubilaire	R	En vigueur / réalisée	2022	Admin.
C.A.18	Sensibiliser et former les collaboratrices et collaborateurs aux gestes écologiques lors de l'utilisation de l'informatique	R	En cours de mise en œuvre	2023	Dém. participative
C.A.19	Sensibiliser et former régulièrement les collaboratrices et collaborateurs aux directives d'achats responsables de l'administration	R	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Admin.
C.A.20	Sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs au tri et à la réduction des déchets et aux bonnes pratiques en la matière	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
C.A.22	Développer des espaces de cultures potagères dans les structures d'accueil	A	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
C.A.23	Développer et améliorer la gestion électronique des documents (GED) au sein de l'administration	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
C.A.26	Repenser le système de distribution des documents envoyés à la Municipalité (propositions/notes municipales) et des documents envoyés au Conseil communal	R	En vigueur / réalisée	2021	Admin.
C.A.28	Augmenter le budget pour l'aide internationale	A	En cours de mise en œuvre	2030	Admin.
C.A.31	Privilégier les entreprises et fournisseurs locaux lors de l'achat de biens et de services en lien avec les activités culturelles	R+A	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
C.A.32	Réutiliser au maximum le matériel utilisé pour les activités culturelles	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
C.A.33	Faire du lobbying avec d'autres Villes suisses pour la mise en place d'un cadre fédéral favorisant les produits durables, réparables et pénalisant l'obsolescence programmée	R	En cours de mise en œuvre	2026	Plan climat Genève
Horizon de mise en œuvre : Court terme (<2026)					
C.A.2	*Développer une directive pour des manifestations durables au sein de l'administration	R	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Admin.
C.A.3	Privilégier une alimentation de saison, locale, biologique et d'origine végétale dans les établissements de restauration collective dépendant de la Commune	R	En cours de mise en œuvre	2025	Dém. participative + Charte
C.A.4	*Intégrer systématiquement des critères de durabilité aux demandes d'offres et appels d'offres	R	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Admin.
C.A.5	*Renforcer la politique d'achats responsables de l'administration communale	R	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Dém. participative
C.A.6	*Centraliser toutes les demandes d'achats de l'administration auprès d'une centrale d'achat avec personne dédiée en charge de les valider	R	En cours de réflexion / à l'étude	2025	Admin.
C.A.7	*Créer une "ressourcerie" interne où le matériel usagé des différents services serait stocké et mis à disposition des autres services	R	En cours de réflexion / à l'étude	2025	Admin.

C.A.8	Développer et mettre en place un système de gestion documentaire intégré (papier et électronique) afin d'optimiser les capacités de stockage papier et informatique	R	En cours de mise en œuvre	2025	Admin.
C.A.9	Développer les infrastructures pour généraliser le tri sélectif dans tous les locaux communaux (administration, école, etc.)	R	En cours de réflexion / à l'étude	2025	Admin.
C.A.11	Influencer les décisions d'investissements de la Caisse Intercommunale de Pension à travers la position de la Commune au sein de son Conseil d'administration ainsi que dans le cadre des assemblées générales	R	A étudier	2025	Admin.
C.A.12	Mettre en place une feuille de route exprimant les valeurs communales en termes climatiques et de durabilité pour les Conseils d'administration auxquels la Ville prend part	R	A étudier	2024	Dém. participative
C.A.14	Remplacer le matériel de nettoyage unique par des alternatives réutilisables	R	En cours de réflexion / à l'étude	2025	Admin.
C.A.15	Remplacer les gobelets en plastique dans les salles de réunion et dans les salles de pause par du réutilisable	R	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
C.A.16	Sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs à l'empreinte environnementale du numérique	R	En cours de mise en œuvre	2022	Admin.
C.A.29	Faire adopter une police moins consommatrice en encre dans les documents officiels de la Ville	R	A étudier	2025	Admin.
Horizon de mise en œuvre : Moyen terme (<2030)					
C.A.21	Centraliser les achats et le stockage des denrées alimentaires pour les crèches, les structures scolaires et parascolaires	R	A étudier	2030	Admin.
C.A.24	Rationaliser les besoins en stockage informatique	R	A étudier	2028	Dém. participative + Admin.
C.A.25	Proposer des alternatives (type camps verts) aux camps de ski	R	A étudier	2029	Admin.
C.A.30	Lors du renouvellement de matériel informatique, encourager les collaborateurs à passer sur le système téléphonique "Cesar" afin de ne pas renouveler les téléphones fixes	R	A étudier	2030	Admin.
Horizon de mise en œuvre : Long terme (>2030)					
C.A.27	Favoriser des placements financiers de l'administration (notamment caisse de pension) 100% neutres du point de vue climatique	R	En cours de mise en œuvre	2031	Dém. participative + Charte

Thématique : Ressources naturelles et biodiversité | Niveau : Territoire

N°	Mesure <i>* : Mesure phare</i> <i>Nouvelle mesure</i>	Volet <i>R : Réduction</i> <i>A : Adaptation</i>	Statut	Année de mise en œuvre effective	Origine de la mesure
Horizon de mise en œuvre : En continu					
R.T.1	Limiter les nouvelles constructions au strict nécessaire en priorisant la rénovation (densification) des bâtiments existants	R	En cours de mise en œuvre	2024	Dém. participative
R.T.2	*Augmenter le taux de canopée en fonction de la typologie des rues et du potentiel qu'elles présentent	A	En vigueur / réalisée	2023	Dém. participative + Admin.
R.T.3	*Augmenter le taux de perméabilisation en fonction de la typologie des rues et du potentiel qu'elles présentent	A	En cours de mise en œuvre	2022	Dém. participative + Admin.
R.T.4	Créer des zones protégées pour la biodiversité	A	En vigueur / réalisée	2021	Admin.
R.T.5	Développer un monitoring pour empêcher la multiplication des espèces invasives et nuisibles	A	En vigueur / réalisée	2023	Admin.
R.T.6	Favoriser la plantation d'arbres aux essences résistantes aux changements climatiques et indigènes	A	En vigueur / réalisée	2022	Admin.
R.T.7	Proposer des événements pour les jardinières et jardiniers pour favoriser les bonnes pratiques agricoles et écologiques	A	En cours de mise en œuvre	2023	Dém. participative
R.T.8	Ajouter un avenant au contrat de vignolage stipulant que la mise en place de leviers de lutte contre les changements climatiques fait partie intégrante du cahier des charges des vigneronnes et vigneron	A	En cours de réflexion / à l'étude	2030	Admin.
R.T.18	Mettre en place des structures simples favorables à la biodiversité sur le territoire communal	A	En vigueur / réalisée	2022	Admin.
R.T.23	*Utiliser des revêtements clairs et/ou perméables au lieu des surfaces asphaltées	A	En cours de mise en œuvre	2024	Admin.
R.T.24	Végétaliser et ombrager les infrastructures de transport	A	En cours de mise en œuvre	2025	Admin.
R.T.26	Organiser des événements et des campagnes de sensibilisation concernant la nature en ville	A	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
R.T.27	Organiser des événements et des campagnes de sensibilisation sur la thématique de l'économie de l'eau et sur sa pollution	A	En cours de mise en œuvre	2023	Dém. participative + Admin.
Horizon de mise en œuvre : Court terme (<2026)					
R.T.9	*Inciter à la végétalisation des façades et toitures des nouveaux bâtiments ou lors des rénovations de bâtiments (façades végétalisées, toitures végétalisées, potagers urbains, etc.)	A	En cours de mise en œuvre	2024	Admin.
R.T.10	*Interdire l'utilisation de pesticide pour le jardinage dans les jardins privés	A	A étudier	2030	Dém. participative
R.T.11	*Rendre obligatoire la mise en place de système de récupération et d'infiltration des eaux de pluie aux nouvelles constructions ou lors de transformation de bâtiments (au-delà de 50% de la valeur ECA)	A	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Admin.

R.T.12	Développer et promouvoir des aides financières pour les particulières et particuliers et les associations pour favoriser et protéger la biodiversité et les ressources naturelles	A	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Admin.
R.T.13	Inciter les organisatrices et organisateurs de manifestations à utiliser des toilettes sèches plutôt que des toilettes chimiques	A	En cours de réflexion / à l'étude	2025	Dém. participative
R.T.14	Intégrer dans le règlement communal un article encadrant la création de ruchers	A	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
R.T.15	*Organiser un concours citoyen pour des projets de re-naturation en ville	A	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Admin.
R.T.16	*Développer des projets bio-éducatifs sur les terrains agricoles communaux	A	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Dém. participative
R.T.17	Installer des salons urbains arborisés à des endroits spécifiques en ville	A	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
R.T.19	Mettre en place et distribuer à la population un cahier d'entretien biologique des jardins	A	A étudier	2024	Admin.
R.T.20	Mettre en place un suivi permanent de l'évolution des risques naturels et élaborer des documents de conduite détaillant la procédure à suivre en cas d'événement majeur (crue, lave torrentielle, vague de chaleur, etc.)	A	A étudier		Admin.
R.T.21	*Revaloriser les préaux d'école (arboriser et perméabiliser les sols)	A	En cours de mise en œuvre	2026	Admin.
R.T.22	Suivre et orienter l'évolution des conditions-cadres en matière de résilience du territoire face aux futurs phénomènes climatiques extrêmes	A	Abandonnée	2030	Admin.
R.T.25	Encourager lors de rénovation et de nouvelles constructions l'emploi de matériaux de construction durables et énergétiquement faibles	A	En cours de réflexion / à l'étude	2025	Admin.
R.T.30	*Développer des parcours didactiques entre ville et nature	A	A étudier	2025	Admin.
R.T.31	Étudier l'optimisation du temps de fonctionnement des fontaines	A	En cours de mise en œuvre	2024	Admin.
R.T.36	Mettre en place des permis de végétaliser pour les habitantes et habitants	A	A étudier	2025	Plan climat Renens
Horizon de mise en œuvre : Moyen terme (<2030)					
R.T.28	*Développer des projets régénératifs sur les terrains agricoles communaux	A	En cours de réflexion / à l'étude	2030	Dém. participative
R.T.29	Revoir les normes de sécurité concernant l'Oyonne pour éviter une pollution des eaux	A	Abandonnée	2030	Admin.
R.T.34	Lors du renouvellement de chaque terrain de sport, les aspects environnementaux doivent systématiquement être pris en compte	A	A étudier	2027	Admin.
Horizon de mise en œuvre : Long terme (>2050)					
R.T.32	Renaturer les berges et l'embouchure de la Veveyse	A	A étudier	2050	Dém. participative

R.T.35	Etudier la possibilité de renaturer les berges et embouchures de l'Oyonne	A	A étudier	Admin.
--------	---	---	-----------	--------

Horizon de mise en œuvre : Non renseigné

R.T.33	Élaborer des documents de conduite détaillant la procédure à suivre en cas d'événement majeur (crue, lave torrentielle, vague de chaleur, ...)	A	Abandonnée	Admin.
--------	--	---	------------	--------

Thématique : Ressources naturelles et biodiversité | Niveau : Administration

N°	Mesure <i>* : Mesure phare</i> <i>Nouvelle mesure</i>	Volet <i>R : Réduction</i> <i>A : Adaptation</i>	Statut	Année de mise en œuvre effective	Origine de la mesure
Horizon de mise en œuvre : En continu					
R.A.1	Améliorer les installations d'arrosage publiques et rationaliser l'utilisation de l'eau	A	En cours de mise en œuvre	2030	Admin.
R.A.3	Sensibiliser les employés et employées de l'administration communale à une consommation modérée de l'eau	A	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
R.A.6	Former les travailleuses et travailleurs des vignes à des pratiques viticoles durables et en phase avec les changements climatiques	R+A	A étudier	2030	Admin.
R.A.7	Installer des réducteurs de débit sur les robinets de l'administration	A	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
R.A.11	Réduire la consommation d'eau des toilettes des locaux de l'administration	A	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
R.A.12	<i>*Utiliser l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts du domaine public et des serres de la Ville</i>	A	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
R.A.13	Sensibiliser à la consommation d'eau (douches et arrosage terrains) dans le cadre scolaire	A	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
R.A.16	Mettre les bâtiments communaux à disposition comme structure à nichoirs	A	En cours de mise en œuvre	2023	Dém. participative
R.A.18	<i>*Végétaliser les toits/façades/balcons des bâtiments communaux</i>	A	En cours de mise en œuvre	2023	Admin.
Horizon de mise en œuvre : Cout terme (<2026)					
R.A.4	Entretien de manière écologique (sans pesticide) les terrains de football	A	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Admin.
R.A.5	Établir une liste de plantes indigènes et adaptées aux changements climatiques pour les plantes des locaux de l'administration	A	A étudier	2025	Admin.
R.A.8	Mettre en place un cahier d'entretien biologique des espaces publics	A	En cours de réflexion / à l'étude	2024	Admin.
R.A.10	Organiser des formations internes sur la bonne gestion d'événements majeurs (crue, lave torrentielle, vague de chaleur, etc.)	A	A étudier		Admin.
R.A.20	<i>Mettre en place des mesures de protection des œuvres en fonction de l'évolution des dangers naturels</i>	A	En cours de réflexion / à l'étude	2026	Admin.

Horizon de mise en œuvre : Moyen terme (<2030)

R.A.2	Installer des systèmes de récupération des eaux de toitures sur tous les bâtiments communaux où cela est possible	A	A étudier	2026	Admin.
R.A.14	Arboriser et perméabiliser les sols des espaces extérieurs des structures d'accueil	A	En cours de réflexion / à l'étude	2026	Admin.
R.A.15	Pratiquer l'éco-pâturage pour les espaces verts de la Ville	A	A étudier	2028	Dém. participative
R.A.19	Etre exemplaires dans la gestions de chantiers d'un point de vue durable et écologique	R	A étudier	2030	Admin.

Horizon de mise en œuvre : Long terme (>2030)

R.A.17	*Convertir les vignes de la Ville en production biologique	R+A	En cours de mise en œuvre	2032	Dém. participative
--------	--	-----	---------------------------	------	--------------------

Horizon de mise en œuvre : Non renseigné

R.A.9	Optimiser la consommation d'eau de la piscine communale	R+A	Bloquée par cadre légal actuel		Admin.
-------	---	-----	--------------------------------	--	--------